

LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉPHONE EN TUNISIE

Le développement du téléphone, tout comme l'accroissement de la consommation d'énergie électrique ou l'extension de certaines industries de base, constitue un excellent baromètre de la voie économique d'un pays.

C'est pourquoi il a paru intéressant d'entreprendre cette étude pour l'ensemble des vingt dernières années et d'établir à ce point de vue un parallèle entre la Tunisie et certains pays voisins.

L'étude statistique entreprise à cette occasion a été volontairement limitée aux principaux pays nord-africains (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte, Libye). En effet, si l'on compare la situation tunisienne à celle de pays fortement industrialisés et à niveau de vie élevé, on ne peut que constater l'énorme différence existante sans pouvoir en tirer de conclusions pratiques.

Il est beaucoup plus instructif de comparer notre situation à celle des autres pays d'Afrique du Nord, ou tout au moins à celle de pays dont le développement et la situation économique soient semblables.

Cette étude portera essentiellement sur les points suivants :

- 1° Evolution du nombre des abonnés et de la densité téléphonique.
- 2° Evolution générale du trafic urbain et interurbain.

I. — LE NOMBRE DES ABONNES ET LA DENSITE TELEPHONIQUE

A. — La situation actuelle

Au 31 décembre 1953, on comptait en Tunisie 30.666 postes téléphoniques en service (dont 20.787 postes principaux), soit une densité téléphonique moyenne, pour l'ensemble du pays, de l'ordre de 9 postes pour 1.000 habitants.

En fait, cette répartition est très irrégulière. Les villes principales (Tunis, Sousse, Sfax et Bizerte) groupent, à elles seules, plus de 70 % des abonnés et la densité téléphonique moyenne

tombe, pour le reste du pays, à environ 3 postes pour 1.000 habitants (cf. tableau n° 1).

TABLEAU N° 1. — *Développement du téléphone en Tunisie*
(Situation au 31 décembre 1953)

VILLES	Nombre de postes téléphoniques			Population (en milliers)	Pourcentage par rapport à la population
	Principaux	Supplé- mentaires	Total		
Tunis	10.990	6.754	17.744	444	4,0
Sfax	1.436	266	1.702	65	2,6
Sousse	884	176	1.060	44	2,4
Bizerte	627	656	1.283	47	2,7
Autres localités...	6.850	2.027	8.877	3.000	0,3
Total pour la Tunisie	20.787	9.879	30.666	3.600	0,9

Ces chiffres montrent, qu'en dehors des grandes agglomérations urbaines où le pourcentage reste malgré tout relativement faible (inférieur à 4 %), le téléphone n'a pas pénétré profondément dans les campagnes, où d'ailleurs la grande dispersion de la population n'est pas un élément favorable à son développement.

B. — L'évolution depuis 1935

Pendant les vingt dernières années, le nombre des postes téléphoniques installés dans la Régence a presque triplé, puisqu'il est passé de moins de 12.000 en 1933 à plus de 30.000 en 1953.

Cette évolution a surtout été rapide et régulière depuis 1943 et le nombre des postes en service a doublé entre 1944 et 1953, soit en moins de 10 ans (cf. graphique n° 1).

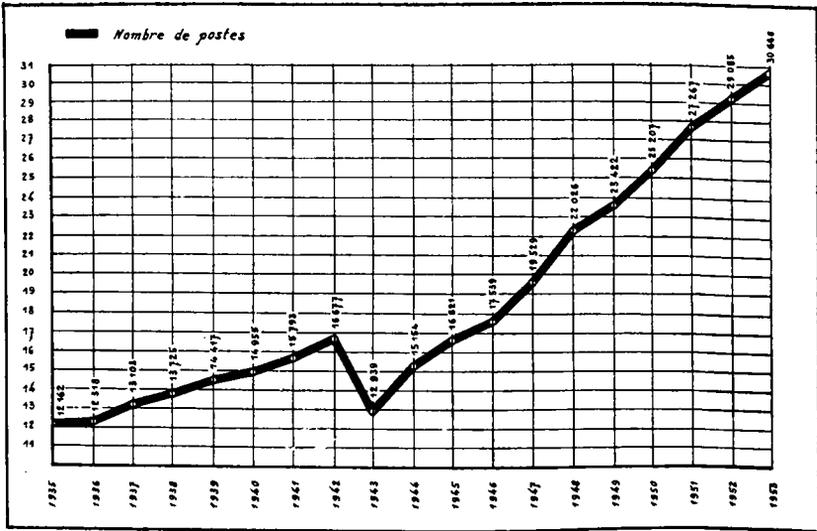
En ce qui concerne plus particulièrement l'agglomération de Tunis, cet accroissement a été légèrement moins rapide. Le nombre des postes installés est néanmoins passé de 11.000 en 1944 à près de 18.000 en 1954 (cf. graphique n° 2).

II. — LE TRAFIC URBAIN ET INTERURBAIN

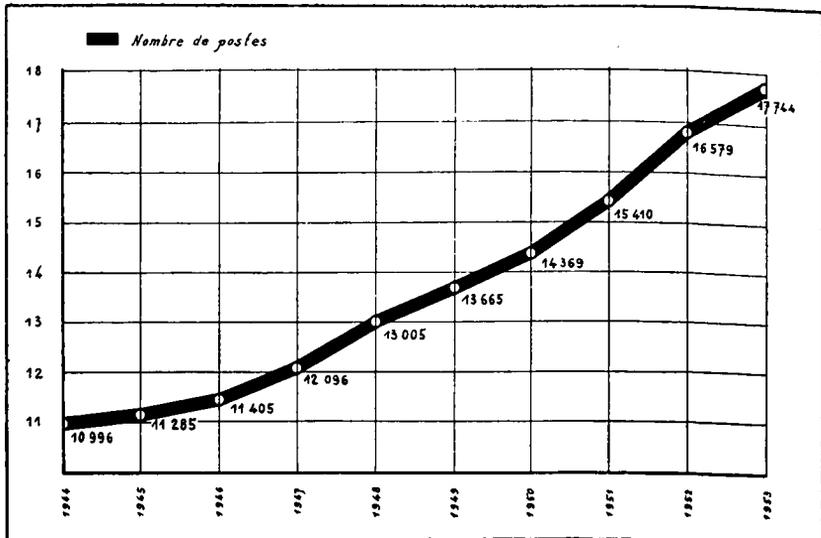
Le trafic téléphonique a dépassé, en 1953, le chiffre de 23 millions de communications, dont 16,6 millions de communications urbaines et environ 7 millions de communications interurbaines ou internationales, marquant ainsi une évolution lente mais régulière par rapport aux années antérieures.

Depuis 1935, l'évolution de ce trafic a été caractérisée (cf. graphique n° 3) par :

- une période de stabilité de 1935 à 1942
- une période de perturbation de 1942 à 1945



Graphique 1. — Nombre de postes téléphoniques en service dans la Régence.



Graphique 2. — Nombre de postes téléphoniques en service dans le réseau de Tunis.

- une période de croissance rapide jusqu'en 1947
- une période de stabilité depuis 1948.

Entre 1948 et 1953, l'accroissement du trafic a été de l'ordre de 25 %, alors que l'augmentation du nombre des postes installés a été, pendant cette même période, de 40 % environ.

Cette divergence s'explique facilement par le fait que le trafic moyen des nouveaux abonnés est plus faible que celui des anciens.

Cette constatation est absolument générale et la croissance du trafic est toujours plus lente que celle du nombre des postes.

III. — COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE DU NORD

Il est intéressant de comparer la situation actuelle en Tunisie à celles des pays voisins placés dans des situations géographiques et économiques équivalentes.

Pour établir une comparaison homogène, toutes les statistiques utilisées sont celles arrêtées à la date du 1^{er} janvier 1953.

A. — Situation générale des différents territoires

Les différentes statistiques établies pour les cinq principaux territoires d'Afrique du Nord permettent de dresser le tableau suivant :

TABLEAU N° 2. — Développement du téléphone
dans les principaux pays d'Afrique du Nord
(Situation au 1^{er} janvier 1953)

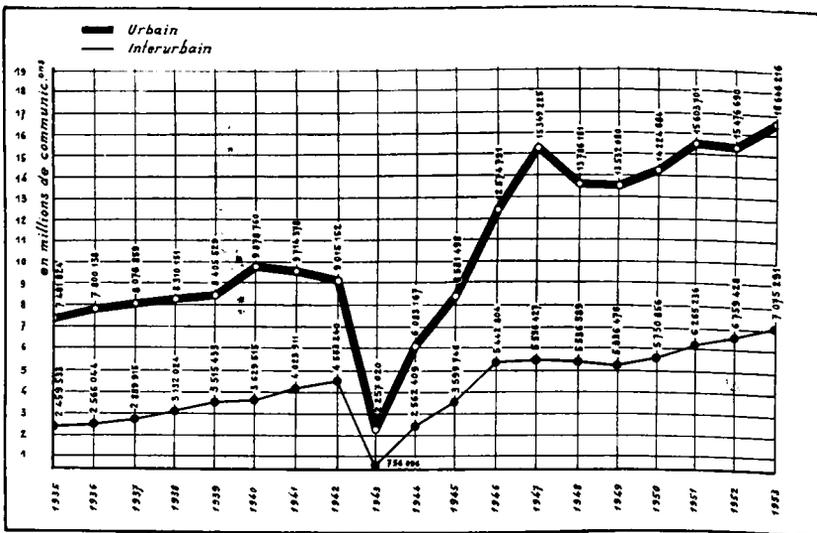
PAYS	Nombre total de postes téléphoniques	Pourcentage par rapport à la population	Degré d'automatisation des réseaux
Algérie	109.220	1,2	73 %
Egypte	133.315	0,6	76 %
Libye	5.214	0,4	77 %
Maroc	70.725	0,7	78 %
Tunisie	29.085	0,8	58 %
France	2.644.910	6,2	67 %

Le développement général du téléphone est donc comparable dans les différents territoires.

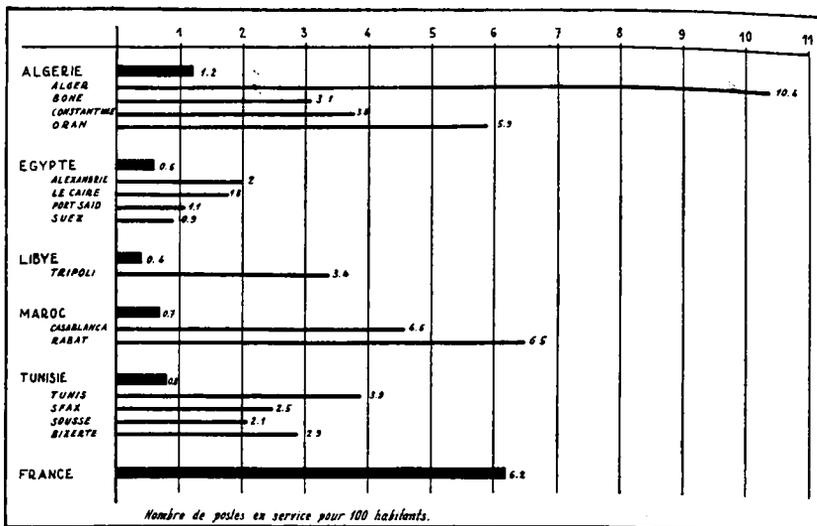
Les pourcentages moyens sont partout faibles et de l'ordre de 1 poste pour 100 habitants.

Nous sommes donc loin des pourcentages élevés atteints dans les pays fortement industrialisés.

Cette situation est normale, étant donné le développement économique des différents pays d'Afrique du Nord, mais il est



Graphique 3. — Evolution du trafic téléphonique depuis 1935.



Graphique 4. — Densité téléphonique dans les principales villes d'Afrique du Nord (situation au 1^{er} janvier 1953).

toutefois intéressant de noter, qu'à ce point de vue, ces territoires se trouvent placés nettement en dessous de la moyenne mondiale qui est de l'ordre de 3,4 postes pour 100 habitants.

B. — Situation dans les principales villes d'Afrique du Nord

En Afrique du Nord, la répartition téléphonique est extrêmement irrégulière et la grande majorité des installations est concentrée dans les villes importantes qui constituent les centres économiques et commerciaux.

Le tableau n° 3 et le graphique n° 4 indiquent au point de vue de l'équipement téléphonique, la situation des 15 principales villes de la côte nord, de Casablanca à Suez.

TABLEAU N° 3
Développement du téléphone dans les principales villes d'Afrique du Nord
(Situation au 1^{er} janvier 1953)

PAYS	VILLES	Population (en milliers)	Nombre total de téléphones	Pourcentage par rapport à la population
ALGERIE	Alger	344	35.738	10,4
	Bône	112	3.490	3,1
	Constantine	127	4.798	3,8
	Oran	276	16.390	5,9
EGYPTE	Alexandrie	1.069	21.122	2,0
	Le Caire	2.361	41.569	1,8
	Port-Saïd	186	2.108	1,1
	Suez	115	983	0,9
LIBYE	Tripoli	100	3.387	3,4
MAROC	Casablanca	570	26.328	4,6
	Rabat	162	10.518	6,5
TUNISIE	Tunis	440	17.081	3,9
	Sfax	65	1.657	2,5
	Sousse	44	910	2,1
	Bizerte	47	1.376	2,9

On constate qu'à part Alger, où le développement du téléphone a atteint un stade normal, la plupart des villes, où l'activité commerciale est pourtant intense, sont encore nettement sous-équipées.

Dans tous ces centres, la limite de saturation est encore loin d'être atteinte.

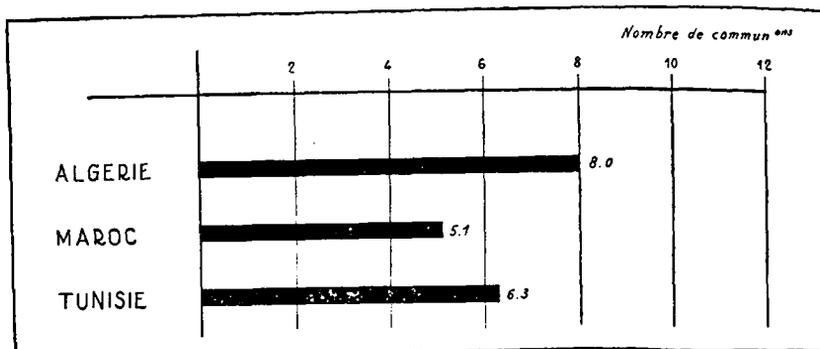
C. — Comparaison des trafics moyens

Si l'on compare du point de vue trafic les positions des trois territoires d'Afrique Française du Nord, on constate qu'elles sont très voisines.

Le trafic moyen, par habitant, y est faible et partout inférieur à 10 communications par an (cf. tableau n° 4 et graphique n° 5).

TABLEAU N° 4. — Etude comparative du trafic
(trafic annuel — année 1952)

PAYS	Trafic en millions de communications			Trafic moyen par habitant
	Urbain	Interurbain	Total	
Algérie	54,5	18,8	73,3	8,0
Maroc	38,7	10,0	48,7	5,1
Tunisie	15,5	6,7	22,2	6,3



Graphique 5. — Trafic annuel moyen par habitant (année 1952)

IV. — CONCLUSIONS

L'équipement téléphonique de la Régence est en plein développement. Les demandes dépassent largement les possibilités de réalisation qui sont limitées actuellement par des impératifs d'ordre budgétaire.

Mais cet équipement reste faible et le pays est nettement sous-équipé. Le retard ainsi constaté n'est pas, comme nous l'avons vu précédemment, propre à la Tunisie. C'est une caractéristique générale de tous les pays d'Afrique du Nord et une conséquence de l'évolution économique rapide de ceux-ci.

A l'heure actuelle, l'activité commerciale et industrielle de la Tunisie, sa position géographique au confluent de différents courants commerciaux sont autant d'éléments qui militent en faveur d'un accroissement important de son équipement téléphonique et plus généralement de tous ses moyens de communication.

Ce développement des télécommunications conditionne d'ailleurs, dans une certaine mesure, l'essor de l'activité économique du pays, car, de nos jours, le téléphone est entré dans les mœurs et il constitue un outil indispensable, un auxiliaire puissant et même un stimulant de l'industrie et du commerce.

Louis LE SAGET
Ingénieur, Chef des Services Techniques